

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 26 mars 2017 – Paris, 8h30 précises

ORDRE DU JOUR

	Signature / émargement - Contrôle des pouvoirs
	Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la FFSNW
1	Hommage aux personnes disparues
2	Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 mars 2016. <u>VOTE</u>
	Rapport moral du Président
3	Rapport du Trésorier Général
4	Rapport des vérificatrices aux comptes
5	Rapport du Commissaire aux comptes et rapport sur les conventions règlementées
6	Présentation et approbation des comptes 2016 de la FFSNW <u>VOTE</u>
7	Présentation et approbation des rapports du Secrétaire général, du DTN et commissions fédérales. <u>VOTE</u>
	Transmission de la présidence de séance conformément au code électoral
8	Point sur le déroulement des élections, rappel des règles par la CSOE
9	Intervention de la CSOE sur la validité des candidatures reçues par la FFSNW
10	Elections : premier tour, dépouillement, résultats du premier tour ; second tour, dépouillement
	<i>Pause déjeuner</i>
11	Annonce des résultats définitifs
	Suspension de séance : réunion à huis clos du Conseil d'Administration nouvellement élu. Echanges, visite des stands par l'assemblée.
	Reprise de séance : retour du Conseil d'Administration élu et présentation du Président (vote de l'Assemblée Générale)
	La présidence de séance est prise par le Président nouvellement élu
13	Plan de développement 2017 - 2020
12	Approbation du budget prévisionnel 2017
14	Championnats du Monde 2017 : présentation officielle, complément visite du samedi.
15	Gamme licences 2018-2020 VOTE Licences VOTE Adhésions
16	Rattachement administratif des téléskis agréés (retour expérience) VOTE
17	Désignation de la Ligue organisatrice de l'Assemblée Générale 2018
	Clôture de l'Assemblée Générale 17h05



COMPTE RENDU

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la FFSNW

Le Président remercie les délégués ainsi que les personnes présentes à l'Assemblée Générale électorale.

Le Président revient sur l'interprétation des modalités de calcul des pouvoirs de vote suite à la question posée par Jean-Claude DARTIGUELONGUE, délégué de la Ligue Nouvelle Aquitaine. En définitive, il est décidé que le fait qu'il y ait une voix supplémentaire par ligue ne remet pas en cause l'équité entre les ligues et a fortiori, la bonne tenue de l'Assemblée Générale.

Le quorum est atteint avec 38 délégués sur 44 possibles et 194 voix sur les 210 possibles. La séance est alors ouverte.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 mars 2016. VOTE

Le Secrétaire Général soumet le procès-verbal au vote de l'Assemblée Générale.

Les délégués approuvent le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 à l'unanimité des délégués présents.

Rapport moral du Président

Le rapport moral ci-dessous a été envoyé aux délégués.

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s délégué(e)s, Cher(e)s ami(e)s et Adhérent(e)s,

Voici une nouvelle année d'une nouvelle olympiade vécue ensemble.

Ensemble, nous avons donné de notre temps et engagé toutes nos énergies et notre passion au bénéfice du sport.

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale dans un moment particulier de la respiration et de la vie du mouvement sportif. L'Assemblée Générale est toujours un moment privilégié de dialogue et d'échange, et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi. Il y a cette année électorale le caractère particulier du renouvellement du mandat de nos instances dirigeantes.

En mars 2009 vous me confiez la Présidence de notre Fédération et nous arrivons aujourd'hui ensemble, déjà au terme de deux mandats.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui ainsi que l'ensemble des dirigeants pour leur engagement au cours de ces deux derniers mandats. Par votre nombre vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Fédération.

Je tiens aussi à remercier tous les membres du Conseil d'Administration et des Commissions pour leur engagement et leur soutien. Rien n'aurait été possible sans eux.



En 2013, à son arrivée, la nouvelle équipe dirigeante a souhaité fixer des priorités qui donneraient un cap clair à notre Fédération vers un projet global avec une ambition forte pour sortir notre Fédération de l'ornière et la ramener dans la lumière.

La nécessité de renforcer nos fonctionnements, notre efficacité et notre rayonnement tant dans le domaine sportif que dans celui du développement ou de la vie fédérale.

Les fondations à installer en priorité sur cette olympiade étaient la rigueur de la gestion administrative et financière, la performance sportive, la diversification de nos pratiques pour le développement de nos sports au service des Clubs, la communication interne et externe, et la formation.

A l'issue de quatre années et à la vue des réalisations mais aussi des chantiers et des initiatives qui sont lancés, je crois pouvoir dire que notre Fédération est dans le bon sillage.

Je n'occulte pas les difficultés qui existent encore ou les travaux qui restent encore à accomplir. Nous devons encore fournir de longs et nombreux efforts pour entrevoir les prochaines années avec confiance et sérénité.

Et cela ne pourra se faire qu'avec une famille rassemblée. Lors de notre dernière assemblée, je constatais avec joie la nouvelle dynamique du siège fédéral avec une équipe unique, unie et solidaire.

C'est cette ambition qu'il nous faudra porter pour les années à venir si nous souhaitons véritablement que nos sports, notre communauté, nos Clubs, nos organes territoriaux, notre Fédération, se développent pour occuper la place qui, il me semble, leur revient sur la scène sportive française et internationale.

Tout comme l'Etat providence, une Fédération providence, n'existe pas. Le mouvement sportif est un régime solidaire où chacun doit contribuer pour en récolter les fruits à la hauteur de ses besoins dans une idée d'intérêt général au service du développement du Sport. La particularité de notre milieu à l'intersection de l'associatif et du commercial ne doit pas occulter notre objet premier de rassemblement d'une communauté sportive, d'accessibilité au plus grand nombre, de rayonnement du modèle français, et d'accompagnement dans les métiers du sport, et cette particularité ne doit surtout pas excuser des pratiques déviantes au service d'intérêts particuliers abusant historiquement de la mansuétude fédérale.

Le temps est le premier facteur du changement, le temps de comprendre, le temps d'éduquer, le temps de convaincre, le temps d'attendre, le temps d'agir.

2013-2016, aura été pour moi l'olympiade la plus exigeante structurellement.

Fort des constats et des avancées du premier mandat, il aura fallu faire tous les efforts et tous les choix, parfois clivant, au bénéfice d'un redressement rapide tout en maintenant nos performances au plus haut niveau.



Sans être exhaustif, j'aimerais revenir sur les faits les plus marquants de nos activités fédérales pour cette saison 2016 illustrant la dynamique favorable lancée sur cette olympiade et qui s'installe dans notre Fédération :

La rigueur de la gestion administrative et financière :

Nous avons installé de nouvelles procédures administratives et comptables. Nous avons œuvré dans la rigueur pour plus de transparence, de lisibilité et de justice. A l'issue de cette olympiade, nous sommes comptables, ensemble, de nos succès. La Fédération est à l'équilibre avec quatre résultats financiers successifs positifs.

Malgré une saison particulièrement difficile, notamment par un début de saison impossible à rattraper qui a vu les licences « première année » diminuer de près de 50 % en moyenne, et sans un évènement international exceptionnel cette saison, le nombre global des licenciés de la Fédération est resté stable.

Les ressources brutes ont été fortement affectées comme l'ont constaté les vérificatrices aux comptes.

Pour autant, la mise en place de règles comptables de gestion quotidienne et de sécurisation des ressources propres, la rigueur de la gestion du train de vie du siège fédéral, l'optimisation de l'utilisation des moyens financiers alloués par l'Etat pour augmenter notre capacité d'action à périmètre constant, et le complément de revenus offert par l'engagement dans la diversification de nos recettes par l'exploitation raisonnée des services et produits fédéraux, ont permis cette saison encore, de réaliser un exercice excédentaire de 89 528 €.

Celui-ci nous permet d'atteindre l'objectif de l'olympiade d'une Fédération équilibrée avec un fond associatif positif.

Grâce à cette bonne gestion et cette application de l'ensemble de l'équipe des finances de la Fédération, placée sous la responsabilité de notre Trésorier Général, Eric NERON, et de notre Trésorier Général Adjoint, Pascal CHATENET, et sous la Direction de Grégory SAINT-GENIES, Directeur Technique National et Directeur Fédéral, avec son équipe dynamique et performante, en premier lieu : notre comptable, Patricia PROCOPIO, notre assistante de direction, Valérie HUBERT-ALVA, notre responsable administratif et juridique, Maxime CHATENET, et notre assistante administrative et comptable, Léa Virolan ; grâce à un soutien sans faille du Ministère en charge des Sports et de ses services ; et grâce aux bonnes relations développées avec certains partenaires publics et privés ; nous pouvons maintenant afficher une bonne santé financière afin que l'ensemble de nos partenaires s'engagent avec nous, en pleine confiance, dans le projet global de développement de la Fédération.



L'Equipe Fédérale, sous la responsabilité de notre Secrétaire Général, Gilles NICOLLE, et sous la Direction de notre DTN/DF, s'est aussi vue complétée, après nombre de difficultés dans ce secteur, par un responsable communication senior, Benjamin HARQUEVAUX, à qui je vous demande de réserver le meilleur accueil.

Il aura la charge de contribuer à l'atteinte de cet objectif qui nous fait encore défaut, une communication interne et externe fluide, la définition et le marketing de nos services et de nos produits tel que nous l'avons imaginé depuis plusieurs années. La communication et le marketing sont au service de notre cœur de métier sportif, au service de nos Ligues, Comités et Clubs pour contribuer à notre rayonnement et notre développement.

Il sera aussi particulièrement présent sur notre développement évènementiel et particulièrement le championnat du Monde 2017.

Il est aussi important de noter qu'après avoir eu à affronter de nombreux conflits, souvent legs de nos prédécesseurs, la Fédération n'a plus aujourd'hui aucun contentieux. Y compris celui du CNSN qui nous a particulièrement occupé ces dernières années et pour lequel un accord de médiation confidentiel a pu être trouvé.

Je tiens à tous les remercier pour leur énergie, leur engagement et leur confiance.

La Direction Technique National et la performance sportive :

La Direction Technique Nationale est aujourd'hui au complet. Elle porte le sport et est au cœur de notre projet sportif partagé Etat/Fédération. Pour répondre à ces nouveaux enjeux avec hauteur de vue et modernité, elle a, sous l'impulsion du Directeur Technique National, accéléré sa mutation. Ce n'est jamais chose aisée et je tiens à féliciter l'ensemble de ses membres pour cela.

La Direction Technique Nationale gère les Equipes Nationales, pilote les dossiers clefs du développement fédéral et accompagne chaque commission sportive ou commission fédérale.

Au-delà de ça, je tiens à saluer l'énorme travail réalisé par celle-ci sur l'exercice 2016 que ce soit sur :

- La Convention Nationale d'Objectifs, qui en cette période difficile s'est maintenue et a même bénéficié d'une légère augmentation ;
- L'organisation et la définition du Sport de Haut Niveau avec des règles claires et justes au service de la performance, les résultats en attestent ;
- La mise en œuvre d'un Parcours de l'Excellence Sportive innovant et efficient, véritable « colonne vertébrale » de notre outil de performance, en lien avec les Clubs et les entraîneurs producteurs au quotidien de la performance, et en définissant le rôle de chacun en rendant plus lisible l'accession au haut niveau ;



- L'accompagnement individuel des Sportifs de Haut Niveau et inscrits sur les listes ministérielles ;
- La définition de dispositifs d'accèsion à tous les publics ;
- L'organisation de la surveillance réglementaire, avec nos médecins fédéraux, Bruno ANGUENOT et François DEROCHÉ ;
- Les actions de formation ou de recherche ;
- Etc.

Je profite de cet instant pour remercier chaleureusement le Dr Bruno ANGUENOT pour son amitié, son professionnalisme, son engagement, sa sincérité, et les qualificatifs manquent, tout au long de cette olympiade, et qui aujourd'hui, jeune marié, passe le témoin avec toute la rigueur et la bienveillance qui le caractérise au Dr François DEROCHÉ.

Le nombre de médailles pour les Equipes de France est en constante augmentation sur ces quatre années.

En 2016, nous disposons d'un bilan exceptionnel, avec dans toutes les catégories de toutes les disciplines de haut niveau ou non :

- 12 compétitions internationales (championnats du Monde, d'Europe, etc.) ;
- 96 podiums internationaux ;
- 32 victoires dont 28 médailles d'or individuelles et 4 médailles d'or par équipe.

Je tiens à souligner deux résultats par leur caractère historique :

- Le premier, parce qu'il faut bien commencer par un, la saison historique de l'Equipe de France de wakeboard câble, qui après une reconnaissance de haut niveau encore récente, en 2009, a trusté les podiums lors des championnats d'Europe et du Monde cette saison, remportant près de 20 médailles et surtout le titre de Championne du Monde par équipe Open ;
- Le second, mais pas le moindre, la moisson historique de l'équipe de France « cadet/junior » qui a elle seule remporte 19 médailles aux championnats d'Europe, dont 10 médailles d'or. C'est un excellent indicateur pour l'avenir de nos sports.

Je tiens à féliciter tous les athlètes et leur encadrement pour ces excellents résultats qui font honneur à la France et constituent la première vitrine de la Fédération.

Il est d'autant plus important de retenir qu'une bonne partie de ces performances a été réalisée par des jeunes, voire de très jeunes sportifs et sportives, pouvant nous rendre optimiste pour les prochaines grandes échéances Européennes et Mondiales.



J'aimerais remercier toute l'équipe de la Direction Technique Nationale, son Directeur, Grégory SAINT-GENIES, sa Directrice adjointe, Marie-Christine OKEL, et les Conseillers Techniques Nationaux, coordinateurs de disciplines ou responsables de secteur, Marianne OUDAR, Franck CHOCUN, Christophe DUVERGER, Styve PERON, Sébastien CANS et Christian FAISY.

J'aimerais également remercier tous ceux, bénévoles et professionnels qui s'impliquent et qui grâce à leur travail favorisent l'éclosion régulière de nouveaux talents.

La diversification de nos pratiques pour le développement de nos sports :

Je souhaite tout d'abord remercier de nouveau l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la Fédération et les membres des Commissions pour le travail constructif qui a été le nôtre durant cette olympiade et particulièrement en 2016, ainsi que le Bureau Fédéral dont les réunions ont été d'une bonne tenue, concrète et efficace.

Nous avons mené ensemble, tambour battant, la réforme territoriale imposée à l'ensemble du mouvement sportif, fédérations et leurs organes déconcentrés. Elle est à envisager comme une opportunité de redynamiser nos équipes dirigeantes avec l'arrivée de nouveaux bénévoles s'appuyant sur l'expérience et la présence indispensable des acteurs historiques de nos associations. Elle doit aussi permettre la mutualisation des moyens pour une meilleure efficacité.

La Commission Développement sous la responsabilité du Vice-Président de la Fédération, Philippe DELACOUR, sous la Direction du DTN/DF et de la Directrice Technique Nationale adjointe, Marie Christine OKEL, en collaboration avec notre équipe administrative, Valérie HUBERT-ALVA, Maxime CHATENET et Patricia PROCOPIO, et les administrateurs en charge de dossiers spécifiques, Hervé FRIOUD-CHATRIEUX pour le travail sur le droit et la fiscalité des associations, Éric CHARDIN pour son travail sur le Trophée des Petits Princes de l'Eau, où encore Yann DUFFAIT et Xavier GARNI pour leur travail pour contribuer à l'essor du wakeboard câble.

Celle-ci a envisagé rapidement le besoin de modernisation de la gestion et de la relation avec nos organes déconcentrés, nos membres et nos licenciés.

Il a clairement été exprimé comme priorité, dès le début du mandat, la nécessité de la création d'une « communauté de passions » du ski nautique et du wakeboard avec non comme une contrainte mais un challenge, l'augmentation du nombre de licenciés par l'attractivité et la fidélisation.

La commission développement a engagé un travail, qui est toujours en cours, sur :

- L'identification et le traitement des problèmes internes en matière d'adhésion ;
- L'accompagnement des Ligues et des Clubs pour renforcer leur activité et les rendre plus attractifs.
- Je me réjouis des décisions qui ont déjà été prises et des orientations en cours :
- La création de la « licence découverte », à cinq euros, accessible à toutes les structures ;
- La création d'une prise de licence dématérialisée pour les téléskis ;
- L'aide aux Ligues et aux Clubs avec un reversement financier sur les licences en cas d'augmentation du nombre de licence entre N et N-1 sur la base d'un revenu au moins égal ;
- L'installation du conventionnement Ligue/Fédération pour un montant annuel stable de 45 000 € ;
- La mise en place des Labels fédéraux « Ecole Française de Ski & Wake » véritable label de qualité ;
- La mise à disposition pour toutes les structures labélisées ou membres de kit de promotion (drapeaux, plaques, affiches, t-shirt, etc.) pour aider à mettre en valeur notre Fédération et nos activités ;
- La création de « l'Ecole des Valeurs » et la mise à disposition de supports offerts pour toutes les structures membres de la Fédération ;
- Le déploiement et le développement pour toutes les disciplines des « Palos Couleur » au sein des Pass'Sport Gliss pour fidéliser et accompagner les licenciés dans leur progression ;
- Le travail, sous le pilotage de Caroline DEBOUVRY et avec notre nouveau partenaire « SATEC », de la définition d'un contrat d'assurance pour la Fédération avec une offre globale s'adressant aux structures membres associatives ou commerciales, avec des possibilités d'assurances de bateaux ou encore des garanties spécifiques pour les compétiteurs ;
- L'amélioration, l'adaptation ou la création d'activités ou de compétitions permettant d'attirer de nouveaux pratiquants vers la licence ou de conserver des licenciés qui perdraient leur motivation à rester, faute de propositions adaptées à leur niveau :
 - o Le « Chick's on Tour », événement pour un public féminin, lancé en wake câble et à développer en ski nautique ;
 - o Le « Two Tower Tour », pour les pratiquants des téléskis deux poulies ;
 - o Le « Trophée des Petits Princes de l'Eau » et les « Kid'z to King » et « Kid'z Wake day », adressés aux plus jeunes pour les accompagner dans leur progression et les initier à une confrontation saine et amicale ;
 - o Le contrôle du nombre et du niveau des compétitions sur l'ensemble du territoire avec la création d'un niveau national « simplifié et accessible » techniquement et financièrement pour les pratiquants et organisateurs ;

devraient pouvoir répondre aux besoins et envies de cette population qui n'est pas attirée par le très haut niveau mais qui envisage son sport comme un style de vie et reste toujours très motivée.



Enfin, le projet d'implantation du premier télésiège fédéral construit tout au long de l'olympiade passée s'est accéléré durant l'année 2016 et devrait voir un développement positif en héritage des championnats du monde 2017.

L'évènementiel et la communication :

Après l'Euro 2015, la Fédération s'est vue attribuer l'organisation, au PIDS Paris-Val-De-Marne, des Championnats du Monde Open de ski nautique avec le congrès de la Fédération Internationale (IWWF), en septembre 2017.

C'est dans la droite ligne de la stratégie posée dès 2013, d'organisation de compétitions et d'évènements internationaux pour regagner la lumière, réinvestir le terrain médiatique et construire un héritage fort et pérenne pour notre Fédération que s'inscrivent les championnats d'Europe et maintenant les championnats du Monde.

L'évènementiel et la communication ont été des secteurs instables ces dernières années à la Fédération qui mériteront et nécessiteront de se structurer et de se renforcer pour permettre un bon fonctionnement fédéral afin d'améliorer en interne la transmission d'informations efférentes et afférentes avec les Ligues et les Clubs.

Les Ligues, organes déconcentrés, sont le premier contact avec les membres affiliés et agréés de la Fédération et les meilleurs opérateurs pour décliner le projet fédéral dans leurs territoires de compétence.

Beaucoup de travail doit être fait sur la définition de l'image fédérale et sa diffusion homogène sur l'ensemble du territoire :

- La création de plus-value pour les Ligues avec une charte graphique complète comprenant produits et services ;
- La création de contenus vidéo et média ;
- Le renforcement et l'animation du Club des partenaires ;
- Le travail marketing sur l'ensemble des actifs de la Fédération ;
- La marchandisation de la licence avec des avantages reliés directs ;
- Etc.

Malgré tout, plusieurs réalisations peuvent faire l'objet de satisfaction :

- La réalisation et la progression chaque année d'un événement populaire et médiatique avec le Salon NAUTIC de Paris, haut lieu de l'industrie du nautisme et des sports nautiques offrant une promotion extraordinaire de nos disciplines et de notre Fédération ;



- La mise en œuvre du premier congrès national des téléskis, qui à la demande de la Fédération internationale deviendra le premier congrès international des téléskis dès 2017 ;
- La mise en place d'une production médiatique « Magazine » annuelle, « Une Année Sur l'Eau », diffusée largement en format papier et surtout numérique ;
- La création du Club des partenaires en 2013 qui, parti de rien, comprend aujourd'hui 12 partenaires offrant des produits et avantages commerciaux à nos Clubs et nos licenciés.

Nous aurons à cœur rapidement de développer certaines actions fortes d'efficacité et de symbole telles « la présentation des équipes de France » devant la presse et les médias, et la rénovation de nos plateformes de communication numérique.

La Formation :

La formation sous la responsabilité de sa Présidente de commission, Caroline DEBOUVRY, et en collaboration avec la Direction Technique Nationale, son Directeur, et particulièrement la Directrice Technique Nationale adjointe, Marie-Christine OKEL, et les Conseillers Techniques Nationaux, Styve PERON et Sébastien CANS, a été au cœur de ce mandat, avec un fait marquant en 2016.

Celle-ci est indispensable dans tous les secteurs de notre activité fédérale et indispensable à notre développement.

Une refonte complète de la filière de formation fédérale a été engagée avec un repositionnement des diplômes dans une volonté de cohérence, de qualité et d'homogénéité sur l'ensemble du territoire.

Cette réforme a été pensée en envisageant dès le départ, les passerelles entre filière fédérale et filière professionnelle pour faciliter les parcours de formation, l'accès à l'emploi et la professionnalisation de notre environnement.

Un énorme travail d'ingénierie de formation a été réalisé pour la mise en place d'un outil de Formation Ouverte à Distance (FOAD).

Pilote Initiateur Bateau et Opérateur Initiateur Câble, après avoir été centralisés pour fixer le cadre général et la qualité de réalisation et de contenus, auront vocation à être déconcentrés vers nos Ligues.

Les réseaux de responsables des formations dans les Ligues et de formateurs fédéraux permettront cette mise en œuvre.

Les formations de Moniteurs Fédéraux par discipline et bientôt d'Entraîneurs Fédéraux seront mises en œuvre et délivrées par la Fédération.



En parallèle, un gros travail, qui a été récemment validé par la CPNEF, a été mené pour l'installation d'un Certificat de Qualification Professionnel Accompagnateur Téléski (CQP AT). Celui-ci verra ses premières promotions dès 2017.

En outre, la réforme du BP JEPS Nautisme est engagée et se poursuivra sur l'olympiade à venir pour aboutir selon nos souhaits à un BP JEPS Ski Nautique et Wakeboard.

Dans cette dynamique et afin de répondre aux besoins de nos membres mais aussi de nos partenaires du secteur privé, la création d'un CQP Ski Nautique est en cours.

Au-delà de la formation technique, la Fédération a engagé la rénovation des formations d'officiels et de dirigeants bénévoles, voyant en 2016 :

- La mise en place, pour certaines disciplines, d'une formation FOAD pour les juges et d'une collaboration avec la Fédération Européenne pour le développement de cet outil ;
- La mise en œuvre du premier séminaire de formation des dirigeants bénévoles au CNOSF le 3 décembre, avec une volonté de récurrence semestrielle.

Les partenaires institutionnels :

Nous bénéficions d'une relation de respect et de confiance, avec des rapports réguliers et efficaces avec le Ministère en charge des Sports, le Ministre, Monsieur KANNER, Le Secrétaire d'Etat, Monsieur BRAILLARD, leurs cabinets, la Directrice des Sports, Madame LEFEVRE, et ses services.

Je remercie Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire d'Etat pour nous avoir reçu aussi souvent que nécessaire, et leur écoute attentive et soutien permanent.

Cette forme de reconnaissance et de mise en valeur du travail effectué sont toujours importantes et appréciées.

Je remercie Madame la Directrice des Sports, qui avec ses services et notre évaluatrice, Madame Mathilde LETHUILLIER, nous ont parfaitement compris et accompagnés dans la définition des objectifs partagés, la convention d'objectifs et de la convention cadre, et sur des sujets délicats ou essentiels tels le cas du Centre National de Ski Nautique ou l'organisation des Championnats d'Europe en 2015 et des Championnats du Monde en 2017.

Un très grand merci au Président du Comité National et Sportif Français, Denis MASSEGLIA, pour son amitié sportive et son soutien. Sa visite et sa disponibilité lors des Championnats d'Europe de 2015 ont été une énorme richesse et nous ont particulièrement touchés.



Remerciements :

Pour terminer ce rapport moral, j'aimerais remercier et féliciter :

- L'ensemble du personnel fédéral et de la Direction Technique Nationale qui, sous l'autorité du Bureau Fédéral et sous la Direction du DTN/DF, a produit un travail extraordinaire en quantité et en qualité ;
- L'ensemble des membres du Conseil d'Administration, du Bureau Fédéral et des Commissions Fédérales pour leur engagement, leur accompagnement et leur confiance ;
- Les partenaires publics et privés de la Fédération pour leur soutien et leur investissement à nos côtés qui je l'espère seront encore longs et fructueux.

Comme j'aime à le rappeler, ces résultats sont le fruit d'un engagement permanent de toutes les ressources fédérales, des élus bénévoles (sur le terrain et lors de réunions tout au long de l'année), des salariés fédéraux, des cadres de la Direction Technique Nationale qui ont tous embrassé le projet partagé Fédération/Etat.

Il aura fallu parfois mener des travaux à marche forcée, au risque de distancer certains de nos amis.

Mais, tout n'a pas encore été réalisé pour remettre la Fédération sur l'orbite constante du succès, loin de là.

Il nous reste encore, ensemble, à rassembler les énergies, à inventer, à travailler, à développer.

Il est temps maintenant, et c'est mon vœu le plus cher, de tout mettre en œuvre pour réunir toute la famille fédérale, avec toutes ses disciplines.

Enfin, je souhaiterais, pour tout le sport français et pour nos disciplines, affirmer notre soutien @Paris2024.

Tous les espoirs sont permis, et ils ne pourront se réaliser qu'avec un travail commun, du Club local jusqu'aux plus hautes instances internationales, pour relayer la beauté de nos disciplines et montrer qu'elles répondent aux attentes posées par le CIO et le sport moderne.

A nous de convaincre que « le ski nautique pour tous, de la campagne à la ville, dans les meilleures conditions de qualité, c'est possible et c'est au sein d'un Club de la FFSNW ».



Rapport du Trésorier Général

1. LES COMPTES DE LA FFSNW

L'année 2016 s'est terminée par un excédent de 89 528, 14€, qui vient rétablir à due concurrence les fonds propres de la Fédération.

Ceux-ci sont aujourd'hui positifs à hauteur de 18 714,06€

Le plan de redressement engagé par la Fédération dès 2009 a porté ses fruits.

Les points significatifs relevés sont les suivants entre 2016 et 2015 :

- Baisse des produits d'exploitation qui représentent 1 331 111€ au lieu de 1 425 266€, soit une baisse de 94 155€, qui représente 6,60% des recettes totales de 2015,
- Part de la subvention ministérielle qui passe de 707 467,52€ à 675 314€ soit une baisse de 32 153€, baisse qui représente 4,55% des subventions 2015,
- Baisse du montant des recettes nettes liées aux licences, qui passent de 447 635€ à 377 851€, soit une baisse de 69 784€ représentant 15,59% des recettes liées aux licences de 2015, baisse qui est inquiétante, il faut être vigilant quant à l'évolution des gammes de licences et de leur prix,
- Stabilisation des autres recettes, liées à l'organisation de compétitions
- Baisse des frais d'exploitation de la Fédération de 71 660€, dû à la baisse du reversement aux ligues et clubs, qui passe de 82 302 € à 31 922€, et à la disparition de la subvention de 30 000€ pour les Euros 2015.

Grâce aux résultats de ces dernières années, les fonds associatifs de la Fédération sont redevenus positifs propres à hauteur de 12 589 €, la couverture des dettes étant de 118% à fin 2016.

2. LES COMPTES DU CNSN

Nous vous rappelons que le Centre est en redressement judiciaire depuis 04 octobre 2013, et qu'il n'a plus d'activité depuis Juin 2013.

Un accord ayant signé avec la Fédération Monégasque de Ski Nautique, les comptes 2016 sont présentés en valeur liquidative, c'est-à-dire que ne figurent plus que les créances et les dettes certaines.

Le fait d'avoir comptabilisé la disparition des actifs du C.N.S.N. se traduit par une charge de 97 050€.

Aujourd'hui le C.N.S.N. règle ses dettes annuellement grâce à une subvention régulière de 15 000€.

Aujourd'hui se pose la question de solder le plan par anticipation ce qui permettra de dissoudre l'association.



Cette opération se traduit par le versement d'une somme d'environ 40 000€ par la Fédération.

Questions

Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Sur le poste licences, on constate une baisse à hauteur de 80 000€, comment cela s'explique ?

Réponse du Trésorier Adjoint :

Cela s'explique par la baisse des licences adultes. Leur coût parmi les plus élevés fait de la baisse de volume un impact d'autant plus conséquent.

Il faudra le prendre en compte dans les prochaines gammes.

Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Est-ce les licences découvertes qui l'expliquent ?

Réponse du Trésorier Adjoint :

Non car si l'on regarde le volume de licences découvertes, il est identique à celui des licences grands groupes de 2015.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte, le début de saison mouvementé pour de nombreux clubs impactés par les intempéries, en fait notamment partie.

Il est difficile de donner une réponse précise sur une baisse de volume de licences, nous ne pouvons que constater.

Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Pourquoi le montant des Aides Personnalisées n'évolue pas ?

Réponse du DTN

Le montant de 125 000€ est stable et c'est une satisfaction.

Rapport des vérificatrices aux comptes

Madame Hélène FILLIATRE et Madame Rima CAMBRAY soussignées, régulièrement mandatées par l'assemblée générale attestent :

➤ s'être rendues au siège de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard le 20 février 2017.

➤ y avoir reçu, des mains de Madame Patricia PROCOPIO, comptable, les divers documents financiers :

- Le grand livre général
- La balance générale
- Les comptes annuels et le bilan

➤ avoir contrôlé les charges et les recettes, avoir procédé à un examen général, comparatif et critique de ces documents, à une analyse de leur contenu et à un contrôle par épreuves de certains des éléments y figurant par rapprochement avec les fiches, extraits de comptes, factures, reçus ou autres pièces justificatives produites à l'appui, par la comptable.

Les points à noter et que nous suivons depuis le début de notre mandat de vérificateurs :

➤ L'effort de réduction des coûts fixes perdure. Les économies ont été faites sur la grande majorité des postes. Pour le poste du copieur, changement de prestataire avec une négociation importante. Nous passons de 2500 € d'abonnement trimestriel à 600 €.

➤ Point Ressources Humaines :

Une transaction entre la Fédération et Agnès Vernier a eu lieu pour fin de contrat.

Fin de la procédure entre la Fédération et Sylvie Laurent.

Il n'y a donc plus aucune procédure en cours et les postes sont tous pourvus.

➤ Site Internet : Suite à la liquidation judiciaire du prestataire, la fédération a procédé au rapatriement des droits et des données. Actuellement l'hébergement du site et son exploitation se font en interne.

➤ Licences : Impression : 7467 € - coût de développement et d'exploitation : 6 900 € La fédération est propriétaire de la base de données ainsi que du logiciel.

➤ Assurance MAIF : la Fédération est à jour de ses cotisations. On note un changement de prestataire pour l'année 2017.

□

➤ Nous avons vérifié les notes de frais. Le contrôle et le suivi effectué par la comptable permettent d'avoir des notes de frais cohérentes et en concordance avec les grilles tarifaires. Nous avons noté que sur certains stages les barèmes fédéraux n'étaient pas appliqués et nous rappelons qu'il serait bon que les règles soient les mêmes pour tous. Il serait également bon que tous les frais soient identifiés (bénéficiaires des repas, bénéficiaires d'invitations etc...). Il faut compléter ces éléments portés aux notes de frais. Concernant les Dons : Merci d'apporter des précisions avec des dates et des lieux d'actions.

➤ CNSN : Frais d'avocats à hauteur de 22 300 €. Par contre nous notons qu'il n'y a plus de frais de provisions pour risques en 2017, suite aux solutions trouvées entre les parties.

➤ Autres contentieux : 14 000 € de frais d'avocats. Pas de provisions pour 2017, les dossiers ayant été réglés.

➤ POINT DE VIGILANCE : Baisse significative des recettes liées aux Licences :

Année	Nombre de Licences	Chiffre d'affaire
2012	15 357	481 005
2013	16 191	447 668
2014	16 613	428 796
2015	16 986	447 634
2016	16 828	377 323

➤ La Fédération a réussi à conserver un solde bancaire créditeur toute l'année. Nous rappelons aux ligues qu'elles doivent continuer à respecter le rythme de règlement des acomptes appelés par la fédération.

➤ Il faut noter que le solde bancaire au 31/12 était de + 110 395 €. La trésorerie reste fragile avec des charges à payer de 212 000 € et des produits à recevoir de l'ordre de 14 260 € et Créances Clients de 140 674 € au 31/12/ 2016.

➤ Nous terminons cet exercice avec un résultat net comptable de + 76 620 €. L'état des fonds propres associatifs à la clôture de l'exercice : + 5 806 €. Nous repassons donc en fond associatifs positifs.

➤ La fédération a soldé la 4ème et dernière tranche de la contribution exceptionnelle appelée en début de mandature. La nouvelle contribution exceptionnelle appelée pour aider au financement des " Bid & performance garantie "pour l'organisation du Mondial 2017 a levé 10 000 € de fonds, dont 9 000 € provenant de la ligue Nouvelle – Aquitaine (Ligue Aquitaine, Ligue du Limousin et 2 clubs (Ski Nautique Club Limousin et Club d'Auchaize)). Nous avons constaté dans tous les cas une bonne présentation des documents. Nous ajoutons que les documents étant très accessibles, tout adhérent souhaitant des renseignements complémentaires peut s'adresser au siège de l'association. Nous remercions l'équipe du siège pour son accueil.

Hélène FILLIATRE et Rima CAMBRAY

Suite au passage des commissaires aux comptes, la comptable nous a informées qu'il y avait eu quelques modifications dans les comptes :

Frais CNSN : 17 300 €

Charges à payer : 172 596 €

Créances clients : 101 077 €

Résultat comptable + 89 528 €

Fonds propres : 18 714 €

Le Secrétaire Général propose que l'Assemblée vote le renouvellement des vérificatrices/vérificateurs aux comptes. Les vérificatrices aux comptes actuelles se proposent de poursuivre leurs missions.

La poursuite des missions de vérificatrices aux comptes par Rima CAMBRAY et Hélène FILLIATRE est votée à l'unanimité des délégués présents.

Rapport du Commissaire aux comptes et rapport sur les conventions règlementées

Stéphane CUZIN, Commissaire aux comptes fait son rapport (extrait des rapports en annexe) :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 26 mars 2017

Le commissaire aux comptes

EXPONENS



Stéphane CUZIN
Directeur Associé

Rapport sur les conventions règlementées :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 26 mars 2017

Le commissaire aux comptes

EXPONENS



Stéphane CUZIN
Directeur Associé

Présentation et approbation des comptes 2016 de la FFSNW VOTE

Le Trésorier Adjoint présente le bilan :

- Le paiement des licences par les ligues a été finalisé. L'ensemble des ligues sont à jour financièrement.
On constate une baisse non négligeable des recettes sur les licences. Il y a ici un point de vigilance sur l'avenir de la gamme licences afin de se prémunir des risques de baisse sur cette ressource essentielle de la Fédération.
- La période critique de fin d'année où l'on constate systématiquement une baisse de la trésorerie a été moins impactante cette année. C'est donc plutôt positif et illustre les efforts de gestion.

Question de Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

A quoi correspondent les provisions ?

Réponse du Trésorier Général :

Il s'agit des provisions pour le redressement du CNSN.

Question de Jean-Marie NEDEAU, Ligue Normandie :

Peut-on avoir des détails sur le contenu de la Médiation FFSNW/FMSN ?

Président :

Bien que l'accord soit confidentiel, nous pouvons vous informer des éléments suivants :

- Il s'agit d'une convention toute classique entre une Fédération Française et une Fédération Monégasque, notamment :
 - o Les licenciés des deux Fédérations pourront participer aux compétitions des deux Fédérations sans qu'il soit possible à un licencié monégasque d'obtenir un titre français et réciproquement ;
 - o Les licenciés pourront également participer aux formations organisées par la Fédération Française ;
 - o La Fédération Monégasque pourra organiser des compétitions selon les modalités fixées par la Fédération Française.

Question de Frédéric THERET, Ligue Centre Loire :

Pour la partie résultat du CNSN, qu'est ce qui explique la différence de montant de + 8 235.61 à - 79 057.31€ ?

Réponse du Trésorier Général :

Cela s'explique par le fait d'avoir comptabilisé la disparition des actifs du C.N.S.N. se traduit par une charge de 97 050€.

Il n'y a aucun impact sur l'exercice 2017.



Le Secrétaire Général soumet les résolutions suivantes au vote de l'Assemblée Générale :

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir entendu la lecture, il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport financier et le rapport du Commissaire aux comptes dans toutes ses parties, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté un résultat de l'exercice en excédent de 89.528,14€, il est demandé à l'Assemblée Générale de décider de l'affecter au compte « report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles L.612-5 et suivants du Code de Commerce, Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les administrateurs.

L'Assemblée Générale approuve les quatre résolutions qui lui sont soumises à l'unanimité des délégués présents.

[Présentation et approbation des rapports du Secrétaire général, du DTN et commissions fédérales.](#)

Le Secrétaire Général remercie l'équipe fédérale dans son entièreté avant de revenir sur le rapport d'activité retranscrit ci-dessous.

Dernière année de notre mandat de 4 ans. Les nouvelles règles de fonctionnement instaurées depuis plusieurs saisons continuent à faire leurs preuves.

Notre communauté sportive se stabilise, avec 16 828 licenciés en 2016 malgré un début de saison fortement perturbé par des phénomènes climatiques d'une rare violence.

Les résultats, en matière de développement, de formation, sportifs, de gestion et financiers, sont encore positifs cette saison grâce, notamment, à la nouvelle mécanique mise en place au sein de la Fédération, appuyées sur des procédures claires, une gestion rigoureuse et une Equipe Fédérale compétente, dévouée et renforcée, que je tiens à remercier aujourd'hui.

La performance de nos actions et la confiance de nos soutiens publics et privés tiennent à l'ambition, à la cohérence et au réalisme de nos « objectifs partagés », avec l'obligation pour la Fédération de continuer à s'investir dans de nouvelles thématiques : l'accompagnement des territoires, à travers la réforme territoriale qui fut au centre de nos travaux en 2016, le sport santé, le sport pour tous et, surtout, la professionnalisation de nos activités à travers la structuration de nos organisations.



1. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES :

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, au siège en février et octobre et au Comité National Olympique et Sportif Français en décembre. Les procès-verbaux ont tous été rédigés ainsi que les relevés de décisions.

Le bureau s'est réuni 7 fois que ce soit physiquement ou par conférences téléphoniques et a rendu de multiples décisions par voie électronique.

2. LE FONCTIONNEMENT FEDERAL :

La Fédération a tenu à conforter son fonctionnement avec une Equipe Fédérale unique, réunie et solidaire, composée des 4 salariés du siège fédéral et des membres de la direction technique nationale. Pour rappel, c'est le directeur technique national, Grégory Saint Génies qui assure la direction globale de cette équipe fédérale, gage de rapidité de décision et d'efficacité.

Cette équipe a permis la poursuite d'économies substantielles sur nos dépenses récurrentes et s'attache à mettre en place un mode de fonctionnement toujours plus rigoureux.

La gestion administrative et financière est assurée par le siège fédéral et ses salariés. Les 4 actions du programme sport sont déclinées et mises en œuvre par les cadres de la direction technique nationale.

Tous les membres de l'Equipe Fédérale, au sens large, sont investis dans le cœur de métier de notre fédération et participent à l'atteinte des objectifs partagés.

Benjamin HARQUEVAUX, a renforcé les rangs de l'Equipe Fédérale début octobre au poste de Responsable communication en remplacement d'Agnès Vernier.

La réorganisation du siège fédéral a été menée à son terme. Il est à noter que, pour la première fois depuis bien longtemps, n'avons aucun contentieux en cours ou provisionné dans les comptes.

3. LES LICENCES :

En 2016, la FFSNW a enregistré 16 828 licences dont 4 059 licences téléskis, soit environ 23%.

Type de licence	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Différence
Licences CDM/CDOE	1 260	1 061	1 079	1 082	1 154	72
Licences Adultes	4 355	4 076	3 819	3 840	2 789	-1 051
Dont Licences Adultes Première Année	1 822	1 370	1 146	1 217	594	-623
Licences Jeunes	2 431	1 800	1 498	1 318	1 118	-200
Dont Licences Jeunes Première Année	1 529	1 046	794	677	486	-191
Licences Dauphins	4 411	3 394	1 943	1 811	1 268	-543
Licences famille	753	746	596	729	707	-22
Licences groupe	2 149	2 079	3 962	5 161	5 733	572
Licences Téléski		3 039	3 808	3 294	4 059	765
Licences Totales	15 359	16 195	16 705	17 237	16 828	-407

4. LES CLUBS :

	2014	2015	2016	Nouveaux
Clubs affiliés	157	149	153	8
Membres agréés	26	34	37	17

5. LES LIGUES :

Rang	Classement LIGUES <i>Par nombre de licences</i>	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Différence	Progression
1	09 - Ile de France	2 936	3 157	4 530	3 780	-750	-16.5%
3	02 - Aquitaine	1 874	1 867	1 555	1 535	-20	-1.2%
11	18 - Poitou Charente	428	738	662	505	-157	-23.7%
5	11 - Limousin	511	567	909	909	0	0%
2	19 - Rhône - Alpes	2 241	3 126	2 201	2 232	31	1.4%
14	03 - Auvergne	268	254	317	206	-111	-35%
4	15 - Midi Pyrénées	1 219	1 226	1 213	1 252	39	3.2%
12	13 - Languedoc - Roussillon	1 552	682	477	320	-157	-32.9%
13	12 - Lorraine	432	442	434	487	53	12.2%
17	06 - Champagne - Ardennes	177	200	287	268	-19	-6.6%
7	04 - Bourgogne	854	951	824	851	27	3.3%
9	08 - Franche Comté - Alsace	436	601	765	1 130	365	47.7%
8	20 -Alpes Provence Côte d'Azur Corse	1 047	637	772	1 062	290	37.5%
6	16 - Normandie	687	884	903	858	-45	-5%
10	17 - Pays de la Loire	812	784	696	652	-44	-6%
15	05 - Bretagne	223	248	102	362	260	254.9%
16	07 - Centre Loire	207	216	285	313	28	1%
18	10 – Outre-Mer	170	125	132	91	-41	-31%
	Personnel fédéral				10		
	Autres Membres agréés			173			
	TOTAL	16 195	16 705	17 237	16 828	-409	-2.4%

6. LES CHAMPIONNATS FEDERAUX :

Compétition	Catégorie	Début	Fin	Club	Ville	Dép.
Championnats de France	Open	15-juil	17-juil	EZYLAKE	Ezy sur Eure	27
Championnats de France	Espoir	15-juil	17-juil	EZYLAKE	Ezy sur Eure	27
Championnats de France	Veteran	15-juil	17-juil	EZYLAKE	Ezy sur Eure	27
Championnats de France	Benj. - Minime	22-juil	24-juil	EZYLAKE	Ezy sur Eure	27
Championnats de France	Cadet - Junior	22-juil	24-juill	EZYLAKE	Ezy sur Eure	27
Petits Princes de l'Eau	- 10 ans	27-août	28-août	SKI NAUTIQUE CARCANS BOMBANNE	Carcans	33
Championnats de France Interligues	Voir règlement	25-sept	27-sept	CLUB OMNISPORT DE JAUMARD	Jaumard La Teste	33
Chpts de France Wakeboard & Wakeskate	Open	23-août	25-août	WAKEBOARD CLUB AQUITAINE	Rions	33
Chpts de France Wakeboard & Wakeskate	Espoir	23-août	25-août	WAKEBOARD CLUB AQUITAINE	Rions	33
Coupe de France Wakeboard-wakeskate- Etape de Chartrettes	Toutes	27-août	27-août	CLUB NAUTIQUE DE CHARTRETTES	Chartrettes	77
Coupe de France Wakeboard-wakeskate- Etape de Villevallier	Toutes	3-sept	4-sept	NAUTICLUB VILLEVALLIERS	Villevalliers	89
Championnats de France Wakeboard Câble	Toutes	1-juil	3-juil	LA RINCERIE	La Selle Craonnaise	53
Championnats de France Wakeskate Câble	Toutes	1-juil	3-juil	LA RINCERIE	La Selle Craonnaise	53
Coupe de France Wakeboard/Wakeskate Rouffiac	Toutes	29-juill	30-juill	Club de Télési de Rouffiac	Lanouaille	24
Coupe de France Wakeboard/Wakeskate TN 28	Toutes	9-sept	11-sept	TN 28 Fontaine Simon	Fontaine Simon	28
Coupe de France Wakeboard/Wakeskate Amiens	Toutes	30-sept	2-oct	Amiens Cable Park	Amiens	60
Kid'z to king	10 ans	27-aout	38-aout	TN MONTCONTOUR	Montcontour	28



7. LA COMMUNICATION :

La communication s'est intensifiée dans la continuité des Championnats d'Europe avec notamment de belles retombées dans les médias (presse, internet, radio et télévision).

L'activité sur les réseaux sociaux s'est également renforcée assurant une dynamique résolument plus moderne et une visibilité large de Fédération qui est aujourd'hui présente sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn.

Une communication directe vers les entités FFSNW (Ligues, Comités, Clubs et licenciés) a été initiée permettant des interactions plus régulières entre la Fédération et ses membres afin de relayer la vie de nos disciplines et de faire vivre les supports de la Fédération. A ce sujet, n'hésitez pas à nous faire part de vos actualités afin que nous puissions les diffuser.

Par ailleurs, le magazine de la Fédération a été entièrement revu avec une nouvelle version intitulée « Une année sur l'eau », disponible à la fois en format papier et de manière numérique sur le site Internet et sur les réseaux sociaux de la Fédération. Ce magazine, véritable fanzine qui reprend les grands moments de l'année dont les compétitions nationales et internationales et met en valeur nos différentes disciplines et actions à vocation à devenir un des rendez-vous majeurs de la Fédération avec l'ensemble de ses membres.

D'un point de vue « Marketing », là aussi un travail de refonte a commencé à être initié autour de l'offre de la Fédération, sa valorisation et sa monétisation. Ce travail, qui s'est traduit par la création d'un « Club des Partenaires », va se poursuivre et s'intensifier avec la mise en place d'une nouvelle approche pour la prochaine Olympiade. Cette démarche commence d'ores et déjà à porter ses fruits avec la signature de nouveaux accords structurants pour la Fédération : Ex : « SATEC » sur la partie Assurance ou encore « Fosbury » pour l'accompagnement des membres FFSWN dans une démarche de financement participatif.

Intervention de Frédéric THERET, Ligue Centre Loire

Il précise que c'est une erreur de dire qu'il n'y a plus de contentieux. La procédure pour la récupération du tremplin lancée puis stoppée en est la preuve.

Réponse du Secrétaire Général

Il précise que son propos ne concernait que les contentieux sociaux.

Réponse du Président

Etant donné que la procédure a été stoppée, nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'y a plus de contentieux en cours quel qu'il soit.



Intervention du DTN

L'équipe technique nationale rejoint le DTN à la tribune.

« Avoir pu vivre une olympiade ensemble est une véritable satisfaction. »

Le DTN procède aux remerciements des acteurs de la Fédération :

- Remerciement aux ligues et membres qui œuvrent sur le terrain ;
- Remerciements au Bureau Fédéral et au Conseil d'Administration qui lui donnent leur confiance depuis quatre ans ;
- Remerciement à l'équipe fédérale sar laquelle il peut compter au quotidien.

Le Conseil d'Administration a fait acte de modernisation dans l'organisation des Ressources Humaines de la Fédération. Le rapprochement souhaité entre les membres de la DTN et le personnel fédéral porte ses fruits. Il répond à de réelles nécessités de fonctionnement.

Pour rappel, l'Equipe est passée par quatre années pour apprendre, nous en achevons quatre consacrées au redressement de la Fédération et quatre années nous attendent pour la développer.

Notre présence sur le terrain nous permet de mieux connaître nos besoins. La communication entre tous les acteurs de la Fédération est primordiale pour construire tous ensemble l'avenir de nos disciplines.

Le DTN fait état de sa satisfaction par rapport à la Convention d'Objectifs. L'Etat est satisfait de nos actions et cela se traduit par le maintien de son niveau de soutien. Nous pouvons nous en réjouir, il n'en est pas de même pour de nombreuses Fédérations.

Les priorités de l'Etat ne sont pas forcément applicables aisément. Elles sont conçues pour l'ensemble des disciplines sportives dont les caractéristiques, les pratiquants sont de nature différente. Pour autant, et même si cela ne paraissait pas évident de prime abord, nous avons réussi à mettre en œuvre un certain nombre de dispositifs s'inscrivant dans ces priorités.

Parmi les quatre actions du programme sport, la formation est un outil fondamental du devenir de nos pratiques. Elle permettra à nos membres et organes déconcentrés de se structurer et se professionnaliser.

L'objectif de 30 000 licences est ambitieux mais réalisable. Les outils restent à trouver pour l'atteindre. Nous pouvons expliquer pourquoi le seuil fixé n'est pas atteint.

Le DTN tient à remercier l'évaluatrice du Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports pour son accompagnement, merci Mathilde.



Le Ministère classe les Fédérations en fonction de leur situation financière. Après plusieurs années avec un indice négatif, la FFSNW a énormément progressé en étant revenue au positif.

Les actions menées par la Fédération en fait la Fédération la plus structurée de ses consœurs étrangères. La future organisation du congrès mondial des téléskis en est l'illustration.

Par ailleurs, sur le plan sportif, le Rang de la France est incontestable, elle bénéficie d'une hégémonie sur la scène mondiale du ski nautique et du wakeboard.

Et pour preuve, le nombre de médailles est en constante augmentation :

97 au total en 2016.

Applaudissement est fait aux athlètes.

Le Bureau de la vie de l'athlète, dont une présentation plus développée sera faite dans quelques instants, remplit ses objectifs et donne entière satisfaction.

La modernisation du conventionnement est et sera un enjeu majeur de dynamisation de nos structures au service de nos disciplines.

Le taux de Féminisation de nos licenciés est en hausse constante, les dispositifs en direction de cette catégorie de pratiquants portent leurs fruits.

La délégation à la Fédération a été renouvelée par le Ministère en charge des sports. Elle comprend les disciplines suivantes :

- le ski nautique classique ;
- le ski nautique Nu-pieds ;
- le ski nautique de course de vitesse ;
- le wakeboard ;
- le wakeskate ;
- le kneeboard ;
- le Wakeski ;
- le para-ski nautique ;
- le para-wakeboard.

Par ailleurs, n'ont pas reçu de délégation pour motif, a priori, de n'être pas à ce jour considérées comme des disciplines sportives :

- le babyski ;
- les engins tractés ;
- le wakesurf.

Bien que ne faisant pas partie de la délégation, ces activités demeurent des outils pédagogiques pour les deux premières et une pratique à organiser pour la dernière.



Sport de Haut Niveau

Franck CHOCUN, CTN présente le bilan Haut Niveau du Wakeboard :

35 journées de stage ont été organisées en 2016.

- 7 stages TK
- 3 stages Bateau

En comparaison, 19 journées avaient été organisées en 2013

Cela s'explique également par l'augmentation du nombre d'athlètes passant de 12 à 35.

Euros Wake Bateau Irlande :

Il est à noter que malgré une équipe réduite aux euros bateau, nous avons pu glaner 3 médailles (1 or, 1 argent et 1 bronze). Ces médailles placent la France au pied du podium.

En wakeboard câble nous faisons office de Nation leader de la discipline. Les résultats des Championnats d'Europe le démontrent :

8 médailles au total dont 2 en or, 3 en argent et 3 en bronze.

Ces magnifiques résultats placent la France sur la plus haute marche du podium en jeune et sénior et à la quatrième place en Open.

La saison s'est achevée en apothéose avec les Championnats du monde au Mexique où la France s'est imposée en équipe Open et a remporté l'argent en jeune et sénior.

C'est un total de 11 médailles dont 4 en or, 5 en argent et 2 en bronze, que la France a ramené d'Amérique centrale. Ce sont des résultats historiques.

En définitive, la France a remporté 22 médailles :

- 7 en or
- 8 en argent
- 6 en bronze

Le graphique présenté montre l'évolution du nombre de médaille corrélé à l'évolution du budget.

De 3 médailles en 2013, nous passons à 22 en 2016. Nous constatons une augmentation de la courbe du budget, il en ressort que le budget impacte nécessairement le nombre de médailles. Pour autant, nous arrivons à un stade où l'augmentation du nombre de médailles ne constitue plus le premier objectif. A l'avenir, il conviendra d'élever encore davantage le niveau des Equipes de France pour ramener plus de médailles d'or.

Félicitations aux athlètes.



Sébastien CANS et Christophe DUVERGER présentent le bilan du Ski nautique :

63 journées de stage ont été organisées en 2016.

Les Equipes de France se sont déplacées sur 31 journées de Championnats pendant lesquelles elles se sont maintenues à leur rang mondial.

Les CTN remercient les entraîneurs privés.

Bilan des médailles :

Euro -14 -17 : 10 médailles en or sur les 19 possibles.

19 médailles remportées : 10 en or, 5 en argent et 4 en bronze.

Mondiaux junior :

4 médailles : 3 en argent, 1 en bronze.

Euros -21 :

5 médailles : 1 en or, 1 en argent et 3 en bronze

Le bronze par équipe.

Euros Open :

6 médailles : 2 en or, 3 en argent et 1 en bronze

L'argent par équipe.

Mondial universitaire :

5 médailles : 1 en or, 3 en argent et 1 en bronze

Le bronze par équipe.

Le graphique détaillant les médailles sur l'olympiade est présenté :

Il convient de comparer 2013 et 2015 puis 2014 et 2016 compte tenu de l'alternance des championnats.

A budget constant, on constate une augmentation du nombre de médailles.

L'équipe Open est forte et c'est encourageant pour les Mondiaux.

L'effectif réduit nécessite un travail de détection.



Marianne OUDAR présente le bilan du Bureau de la vie de l'athlète

Le Bureau de la Vie de l'athlète est un nouveau service lancé en 2013.

Il s'agit d'un service global et intégré.

Les conventions individuelles posent les engagements des athlètes et de la FFSNW.

Prévention protection.

Le MF insiste sur l'importance du SMR.

La pratique est peu accidentogène. Le sport est sécurisé et peut-être pratiqué par tous.

Objectif du médico sport santé.

Question de Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Les disciplines du Ski Nautique, du Wakeboard et des disciplines associées sont-elles considérées comme tant à risque ?

Réponse

Non elles n'en font pas partie, le décret précise les disciplines à risques que sont :

- Sports de combat pour lesquels la mise « hors de combat » est autorisée ;
- Alpinisme de pointe ;
- Sports utilisant des armes à feu ;
- Sports mécaniques ;
- Sports aériens, à l'exception de l'aéromodélisme ;
- Sports sous-marins.

Rapport de la Commission Développement

Philippe DELACOUR, Président de la commission, tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux actions de développement.

Il revient brièvement sur l'ensemble des travaux menés depuis quatre ans et notamment :

- Travail sur les réglementations de navigation avec VNF ;
- Construction de dispositifs de détection ;
- Mise en œuvre d'actions en direction des publics cibles ;
- Suivi du développement des structures téléskis ;
- Etc...

La parole est donnée à Marie-Christine OKEL, DTN Adjointe.



Marie-Christine OKEL présente le bilan du Plan Citoyen du Sport

La Fédération a construit des supports sur lesquelles est déclinée la Charte des valeurs :

- Politesse ;
- Respect ;
- Fairplay ;
- Partage.

Une convention a été signée avec la Fédération Française des Maisons de la Jeunesse et de la Culture. Cette convention vise à organiser l'accueil de groupes de jeunes au sein de nos structures membres.

Par ailleurs, le partenariat permettra la mise en place de formation commune dans le cadre du Service Civique.

Cette convention a permis l'accueil de Xavier GARNI en Service Civique par le biais d'une intermédiation dans l'attente de l'obtention de l'agrément FFSNW.

Un travail a été fait avec le pôle ressources sport de nature afin de construire et publier une fiche règlementaire sur nos pratiques. Cette fiche constitue notamment la base des contrôles des Direction Départementales.

Des modules « citoyenneté » ont été intégrés aux formations des officiels : respect des arbitres.

Notre Equipe de France Relève a réalisé une vidéo sur les principales valeurs qui l'animent dans le cadre de la promotion des valeurs du sport.

Plusieurs actions en zone de revitalisation rurale ont été conduites :

- 2 journées d'initiation au CMNJ
- 29 journées para wake/ski
- Un cycle d'EPS au Téléski de Rouffiac

La Fédération poursuit son plan de féminisation avec cette année 6 étapes du Chicks on Tour.

Un bilan est fait sur les labels fédéraux :

- 74 dossiers instruits ;
- 53 labels délivrés.

Enfin, 12 ligues sur 17 ont conventionné avec la Fédération.

Dans le cadre de l'évolution du dispositif conventionnement, une ligne nouvelle sera mise en place cette année : matériel.

Question de Philippe FAUCON, ligue NORMANDIE

Dans le cadre des écoles comment cela se passe avec l'agrément pour l'éducation ?

Réponse :

La mise en place de cycles d'enseignement de 10h est en cours de construction avec l'académie de Créteil.

Tout ce travail sera décliné au national via convention ministérielle.

Intervention de Patrick DUPONT, Ligue OCCITANIE :

Les ligues conventionnent avec la fédération et les ligues avec les clubs.

Franck CHOCUN présente le bilan du développement éco responsable : structuration TK du territoire.

Le travail de développement des structures téléskis se poursuit. Sur l'évolution des chiffres, on constate les faits marquants suivants :

- Les structures deux poulies sont plus volatiles, seuls 27% d'entre eux sont membres de la FFSNW ;
- 70% des full size sont membres.

La mise en place des associations dans les TK est un point primordial auquel sera consacré le travail avec les téléskis à l'avenir.

Si l'on compare les courbes de licences téléskis, téléskis non membres et téléskis membres, on constate une augmentation de ces trois données.

L'objectif à 2020 est « 100% des téléskis full size membres de la Fédération ». Les services FFSNW permettront de tendre vers cet objectif.

Caroline DEBOUVRY, Marie-Christine OKEL, Styve PERON et Sébastien CANS présentent le bilan Formation

Concernant la formation PIB, des changements sont à venir.

En 2016 :

- 8 formations ont été mise en œuvre sur l'ensemble du territoire ;
- 10 sessions de formations OIC ;
- 1 formation de Moniteur Ski classique ;
- 1 formation des dirigeants le 3 décembre ;
- 1 séminaire d'officiels ski classique ;
- 1 formation de juges Wakeboard bateau ;
- 3 séminaires d'officiels wakeboard câble.

La Fédération et ses organes déconcentrés ont, une nouvelle fois, proposé des formations de tous types partout en France.

Sébastien CANS fait état d'un besoin de renouer un lien fort avec un référent formation ligue.

Un outil transversal du traitement des diplômés va être mis en place ainsi qu'une refonte des cahiers des charges.

Il est à noter l'évolution du Moniteur Fédéral : le stage passe de 4j pour 28h à 3j pour 26h afin d'en garantir l'efficacité et de réduire les coûts.

Concernant les OIC, le cahier des charges a été revu en 2013.



Caroline DEBOUVRY :

Un important travail de visibilité de la filière de formations est en cours. Un catalogue de formation sera créé à l'avenir afin de présenter l'ensemble de l'offre.

Les nouveaux diplômes (BPJESP en réforme), et lancement du CQP Accompagnateur en Téléski Nautique vont permettre de répondre au mieux aux besoins du terrain.

On peut se satisfaire de la réussite de l'ensemble du programme de formation.

Un regret toutefois sur la formation des officiels à laquelle la Fédération n'a malheureusement pas pu consacrer le temps qu'elle aurait souhaité.

La Présidente remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la réussite des travaux de la commission.

Commission Wakeboard Bateau

Jean-Marc GRILLET-AUBERT rappelle l'importance des stages détection pour l'avenir des disciplines et notamment le Wakeboard bateau.

Commission Wakeboard Câble

Yann DUFFAIT revient sur le rapport de la commission et insiste auprès des ligues sur le fait que les membres de la commission souhaitent accompagner les organes déconcentrés dans le développement des actions wakeboard câble et la relation avec les téléskis.

Commission Compétitions Fédérale et calendrier

Annie COITOU revient sur le contenu de son rapport et insiste sur le besoin de bonnes volontés afin d'atteindre les objectifs de la commission.

Commissions Statuts et Règlements

Louis DEROIN revient sur la réforme territoriale qui a entraîné la rédaction de statuts types pour les ligues. Il regrette le fait que certaines ligues ne se soient pas conformées à ces textes.

La réforme générale des textes fédéraux aura lieu sur la prochaine Olympiade.

Question de la Ligue NOUVELLE AQUITAINE :

Comment se fait-il que nous n'ayons pas le rapport sur le Trophée des Petits Princes de l'Eau.

Eric CHARDIN, responsable du dispositif, fait le rapport de la journée :

Ce fut une très belle journée avec un excellent accueil au SKI NAUTIQUE CARCANS BOMBANNES. L'ensemble des participants était ravi. Le seul bémol reste la faible participation. Une réflexion sur le modèle sera lancée pour y remédier.



Le Secrétaire Général soumet l'ensemble des rapports au vote de l'Assemblée Générale

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Transmission de la présidence de séance conformément au code électoral

Conformément aux textes fédéraux, la présidence de séance est transmise à Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

La parole est donnée à Louis DEROIN Président délégué de la Commission des Opérations Electorales.

Point sur le déroulement des élections, rappel des règles par la CSOE

Le Président délégué de la commission rappelle brièvement les règles liées aux opérations électorales et notamment les modalités de vote.

Intervention de la CSOE sur la validité des candidatures reçues par la FFSNW

L'ensemble des dix-huit candidatures reçues par la FFSNW et soumises à la CSOE remplissent les critères de validité définis par les textes.

Elections : premier tour, dépouillement, résultats du premier tour ; second tour, dépouillement

Il est procédé au premier tour de l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Chaque délégué de ligue vote à bulletin secret.

A l'issue du vote, la CSOE accompagnée de trois scrutateurs se réunissent à huis clos pour dépouiller.

Les résultats du premier tour font qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un second tour.

L'assemblée est invitée à aller déjeuner.

Pause déjeuner

Annnonce des résultats définitifs

Le Président délégué de la CSOE annonce les résultats ci-dessous :

	Nom - prénom	Nb. De voix		Nom-prénom	Nb. De voix
1	Isabelle GARCIA	194	1	François DEROCHE	194
2	Vanessa GUSMEROLI	194	2	Éric NERON	190
3	Peggy PIRON	194	3	Yann DUFFAIT	189
4	Virginie SOURTY	194	4	Hervé FRIOUD CHATRIEUX	188
5	Laurence GAUDEFROY	190	5	Gilles NICOLLE	169
6	Annie COITOU	184	6	Éric CHARDIN	167
7	Caroline DEBOUVRY	174	7	Patrice MARTIN	158
8	Dominique GASMI	150	8	Pascal CHATENET	153
			9	Vincent CAZCARRA	146
			10	Philippe DELACOUR	136

Les dix-huit candidats sont élus à la majorité absolue des suffrages.

Suspension de séance : réunion à huis clos du Conseil d'Administration nouvellement élu. Echanges, visite des stands par l'assemblée

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent à huis clos.

Une suspension de séance est annoncée, l'assemblée est invitée à échanger sur les stands « formations » et « assurance ».

Reprise de séance : retour du Conseil d'Administration élu et présentation du Président

La séance est reprise au retour du Conseil d'Administration.

Le Président de séance procède au lancement des opérations de vote pour l'élection du Président de la FFSNW.

La séance est suspendue durant les opérations de dépouillement.

Les résultats sont annoncés, Election du président : Patrice MARTIN

193 voix exprimées

152 pour

36 contre

Elu à la majorité absolue.



La présidence de séance est prise par le Président nouvellement élu

Le Président fait son discours d'investiture :

Il tient à remercier l'ensemble de l'Assemblée pour la confiance qui lui est portée. C'est avec plaisir qu'il poursuivra le travail entrepris.

Le Président tient à rappeler que l'ensemble des élus est à l'écoute des ligues, la Fédération souhaite renforcer son accompagnement et ses liens avec les ligues.

Il précise que ce sera son dernier mandat.

Deux informations suite à la réunion de Conseil d'Administration :

1- Information sur le renouvellement du DTN.

Grégory SAINT-GENIES, DTN en poste depuis 2013 a été reconduit dans ses fonctions.

2- Information sur la composition du Bureau Fédéral :

Vice-Président : Philippe DELACOUR

Trésorier Général : Eric NERON

Secrétaire Général : Gilles NICOLLE

Membre : Peggy PIRON

Membre : Laurence GAUDEFROY

Invités permanents :

Pascal CHATENET

Caroline DEBOUVRY

Le Conseil d'Administration a voté l'attribution d'une rétribution au Président d'un montant de 950€ brut mensuel conformément à l'article 9.4 des statuts.

Question de Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Quel est le montant des ressources de la Fédération ?

Trésorier Adjoint : elles sont de 655 000€ hors subvention d'Etat.

Il est procédé au vote à bulletin secret :

38 votants

147 pour

45 contre

L'attribution d'une rétribution au Président est approuvée à la majorité.



Plan de développement 2017 – 2020

Le plan de développement détaillé en annexe est présenté par le Président et le DTN.

« 40 000 Licenciés au cœur d'une famille de 250 000 Praticquants, moteurs d'une Equipe de France performante sur la route de l'Olympisme »

Intervention de Philippe FAUCON, ligue NORMANDIE

Il convient de prendre en compte le contexte juridique : avantages du plurivalent liés à la polyvalence.

Attention avec les BP par traction.

DTN

C'est envisagé et pris en compte dans les travaux du Comité de pilotage.

Approbation du budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Championnats du Monde 2017 : présentation officielle, complément visite du samedi.

Question de Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Qui sera le président de Jury ?

Réponse du Président : potentiellement Jeff Smith à confirmer.

Ricardo Botas chef pilote.

Virginie Sourty Assistant chef juge

Muriel Fromiau Juge

Olivier Constans Pilote

Question de Christophe Godiveau, Ligue Auvergne Rhône-Alpes :

Où en est le recrutement des bénévoles ?

Réponse :

Le formulaire d'inscription est publié. On est en attente des retours pour faire un point et informer les candidats. Ce sera fait courant mai.



Gamme licences 2018-2020 VOTE Licences

Question de Jean-Michel MISTAUDY, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Pour les adhérents il n'y a pas de soucis pour appliquer un tarif licence à 45€.

Par contre, pour les pratiquants de passage, il y a un risque de perte conséquente sur le téléski.

Question de Frédéric THERET, Ligue Centre Loire

Que deviennent les licences famille ?

Réponse : Ce sera un retour commercial qui reviendra au même que le dispositif actuel.

Intervention de Philippe FAUCON, ligue NORMANDIE

Il faut repréciser la logique de la gamme.

Si l'on propose une licence à 45 pour l'adulte, ils pourront prendre jusqu'à 10 event pass pour faire de la compétition sans souscrire d'extension.

Réponse : l'event pass serait réservé aux compétitions nationales.

Question de Ludovic DINE, Ligue Bourgogne Franche-Comté :

Homologation nationale : peut-on upgrader les performances homologables ?

Réponse : Il n'y aura une limitation que sur les classements internationaux. Les classements français pourront prendre en compte les performances réalisées au-delà des règles d'homologation.

Annie Coitou rappelle les performances max en Nationale :

4490 points en figures, 6@13m en slalom et 44.90m en saut.

Intervention de Caroline Debouvry administratrice référente Assurance :

La loi sur la protection des SHN impose des garanties supérieures en termes d'assurance qui coûte énormément plus. Cela explique une extension en conséquence.

De plus, la sinistralité est principalement issue de la pratique téléski, raison pour laquelle les tarifs licences doivent nécessairement évoluer pour couvrir le risque.

Question d'Hélène FILLIATRE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

La licence découverte permet-elle la pratique module ?

Réponse : si l'on ouvre la pratique module aux titulaire licences découvertes, nous ouvrons un droit auparavant au tarif de 15€ à un tarif de 5€. Cela serait paradoxal et contradictoire avec le constat sur la sinistralité.



Le point sur les adhésions étant directement lié avec l'application de la gamme licences, la gamme n'étant pas soumise au vote, le point sur les adhésions ne sera pas traité.

Rattachement administratif des téléskis agréés (retour expérience) VOTE

Il sera précisé dans tous les supports et documents adressés aux téléskis agréés que les ligues demeurent leurs interlocuteurs pour l'ensemble des sujets liés à l'animation et au sportif.

Question d'Hélène FILLIATRE, Ligue Nouvelle Aquitaine :

Quid de la part régionale ?

Réponse :

La part régionale sera reversée aux ligues.

Question de Jean-Marie NEDEAU, ligue NORMANDIE

A qui les licences alors souscrites seront-elles rattachées ?

Réponses :

Elles seront rattachées à la ligue de manière habituelle.

Question de Caroline DEBOUVRY, Ligue Bourgogne Franche-Comté :

Est-il possible de mettre les ligues en copie de tous les courriers adressés aux téléskis ?

Réponse :

Les services de la Fédération mettront les ligues en copie.

Le Secrétaire Général soumet la mesure au vote :

L'Assemblée Générale valide le dispositif à l'unanimité.

Désignation de la Ligue organisatrice de l'Assemblée Générale 2018

Vichy est ville candidate par le biais d'ARHA pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2018.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité.

La ligue Bourgogne – Franche-Comté est candidate pour 2019.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité.

La ligue Normandie est candidate pour 2020.

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale 17h32